

**Wilhelm von Humboldt an Jean François
Champollion le jeune, 26.06.1824 (Ausfertigung)**

Handschrift: Grundlage der Edition: Paris, BNF, Nouvelles Acquisitions Françaises 20357, fol. 238–257 (Ausfertigung). – Ehem. Preußische Staatsbibliothek zu Berlin, gegenwärtig in der Jagiellonen-Bibliothek Krakau, Coll. ling. fol. 26, Bl. 116r–136v (Entwurf vom 16. Juni 1824)

Druck: Ideler 1841, App. XXXI, S. 59–75 + 8 Folgeseiten; Messling 2008, S. 317–331

Mattson 1980, Nr. 7407

Dacier, Bon Joseph Friedrich Wilhelm III., König von Preußen Humboldt, Alexander von Manetho (ca. 3. Jh. v. Chr.) Minutoli, Johann Heinrich Menu von Niebuhr, Carsten Plutarch Toelken, Ernst Heinrich Veyssière de la Croze, Mathurin Young, Thomas Zoëga, Georg Champollion, Jean-François (1822): Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, Paris: Firmin Didot Père et Fils Champollion, Jean-François (1823): Panthéon égyptien, collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments, Paris: Firmin Didot Père et Fils Champollion, Jean-François (1824): Précis du système hieroglyphique des anciens Égyptiens, T. 1–2, Paris: Imprimerie royale Jomard, Edme François (Hrsg.) (1809–1828): Description de l'Égypte ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée Française publié par les ordres de Sa Majesté l'empereur Napoléon le Grand, 20 Bände, Paris: L'Imprimerie Impériale Minutoli, Heinrich Freiherr von (1824): Reise zum Tempel des Jupiter Ammon in der Libyschen Wüste und nach Ober-Ägypten in den Jahren 1820 und 1821. Nach den Tagebüchern Sr. Excellenz herausgegeben und mit Beilagen begleitet von Dr. E. H. Toelken, Berlin: August Rücker Niebuhr, Carsten (1774–1778): Reisebeschreibung nach Arabien und andern umliegenden Ländern, 2 Bände, Kopenhagen: Nicolaus Möller Veyssière de la Croze, Mathurin (1775): Lexicon aegyptiaco-latinum ex veteribus illius linguae monumentis summo studio collectum et elaboratum a Maturino Veyssiere La Croze. Quod in compendium redegit, ita ut nullae voces aegyptiacae, nullaeque earum significationes omitterentur, Christianus Scholtz. Notulas quasdam et indices adjecit Carolus Godofredus Woide, Oxford: Clarendon Press Young, Thomas (1823): An Account of Some Recent Discoveries in Hieroglyphical Literature and Egyptian Antiquities, London: John Murray Zoëga, Georg (1797):

De origine et usu obeliscorum ad Pium Sextum pontificem maximum auctore
Georgio Zoega Dano, Rom: Lazzarini

[238r] Monsieur,

L'accueil favorable que Vous avez bien voulu faire à un mémoire Allemand^[a] que
[mon frère](#) à pris la liberté de Vous communiquer, m'encourage à Vous adresser
cette lettre pour Vous demander des éclaircissemens sur quelques passages de deux
Manuscripts hieroglyphiques de la collection de [M^r. le Comte de Minutoli](#) dont [S.
M. le Roi de Prusse](#) a fait l'acquisition.

Vous avez vû par mon mémoire, Monsieur, qu'il avoit pour but de répondre aux
objections qu'on auroit pû élever peut-être contre Votre explication de l'écriture
hieroglyphique, mais que j'avois crû nécessaire pour ce but même d'exposer
également mes propres doutes sur quelques points de Votre systême. Je n'avois lû
pour lors que Votre lettre à [M^r. Dacier](#). L'ouvrage complet dont Vous avez enrichi
depuis l'étude de l'Antiquité Egyptienne, & que Vous eûtes la bonté de m'envoyer,
même avant sa publication, a entièrement dissipé ces doutes, et il ne m'est resté que
la satisfaction d'admirer une découverte à laquelle Vous avez sù rattacher les vuës
les plus intéressantes sur l'époque des différentes constructions Egyptiennes, & sur
la marche de la civilisation en Egypte et dans la partie de l'Afrique qui avoisine
ce país. Ce que Vous établissez à cet égard dans Votre Systême hieroglyphique
(p. 388–393.) est, on ne peut pas plus, important, & devra servir de base à toute
recherche sur les origines Egyptiennes. Il est seulement à desirer que Vous puissiez
parvenir bientôt, Monsieur, à donner tous les développemens nécessaires à ces
idées si neuves & d'un si grand intérêt pour les études historiques.

Quelque vif que soit celui que ces recherches m'ont [238v] inspiré, je suis fort
éloigné de me flatter de pouvoir y concourir par de nouveaux résultats. Je Vous
prie, Monsieur, de croire, que je n'en ai nullement la prétention, & que si
j'ai <je> hasarde dans cette lettre quelques conjectures sur des caractères ou
passages hieroglyphiques, mon but a été uniquement de les voir rectifiées par
Vos lumières. Je sens trop bien qu'il faut avoir consacré des années entières à
l'étude des Antiquités Egyptiennes pour y être tellement initié, qu'à la vue d'un
groupe hieroglyphique, l'objet ou le mot qui peut s'y trouver caché, se présente à

a) [Editor] Dabei wird es sich um eine Abschrift der am 8. März 1824 an der [Berliner Akademie](#)
vorgetragenen Abhandlung "Ueber die phonetischen Hieroglyphen des Herrn Champollion des jüngern"
handeln, die erstmals 1836 im Anhang des ersten Band des Kawi-Werkes (d.h. die Einleitung mit dem
Titel "Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihrer Einfluss auf die geistige
Entwicklung des Menschengeschlechts"), S. 463–491 erschien. Vgl. Messling 2008, S. 317 Anm. 5.
[FZ]

l'imagination. Il faut encore, pour réussir dans ce déchiffrement pénible & difficile, être doué du talent de deviner avec facilité & de manière que cette opération périlleuse soit guidée par un tact sûr et une masse de connaissances solides & d'apperçûs ingénieux.

Ce qui m'a engagé surtout à me rendre ces recherches plus familières, c'est l'étude des langues en général à laquelle je me voue depuis longtemps. Les questions sur la nature de l'Alphabet, ses rapports avec la langue parlée, son invention & sa propagation y sont du plus grand intérêt, & ces mêmes questions se présentent sous un nouveau point de vuë depuis la découverte du système de l'écriture hieroglyphique. J'ai désiré en même tems de' examiner *[sic]* les monumens & manuscrits Egyptiens qui sont dans ce moment réunis à **Berlin**, & mon but en prenant la liberté de Vous adresser cette lettre, Monsieur, est en grande partie celui de Vous faire connaître plus particulièrement deux manuscrits du genre de ceux qui furent, encore avant peu d'années, estimés fort rares, puisque les Editeurs de la Description de l'Egypte observent que celui dont ils ont donné (Ant. T. 2. pl. 15–72) une si belle copie, étoit au moins alors le seul qu'on possédoit & connoissoit à **Paris**.

La collection que **M^f. le Comte de Minutoli** a rapportée de son voyage en Egypte, & qui fait partie dans ce moment des collections Royales, renferme un assez grand nombre de manuscrits en écriture hieroglyphique, hieratique et *[239r]* démotique. Une partie considérable en est déroulée. Mais je n'en ai examiné plus particulièrement que deux jusqu'ici qui ont attiré de préférence mon attention, puisqu' étant du même genre que celui publié dans la Description de l'Egypte, ils me mirent en état de comparer trois rituels funéraires ensemble. Ces Manuscrits sont écrits & dessinés sur un très-beau Papyrus, très-bien conservés & d'une étendue considérable, mais ils ne sont point coloriés, si l'on excepte les formules initiales peintes en rouge dans l'un des deux. Je les désignerai par les lettres A. & B. Le Manuscrit A. est de la longueur de 15 pieds 2 pouces & un quart; la largeur en est de 11 pouces et un huitième. Le Manuscrit B. a 321. Colonnes d'écriture hieroglyphique.

J'ai réuni en trois paragraphes les questions que je desirerois de Vous proposer, Monsieur, & j'ai crû bien faire en notant sur des feuilles séparées, en forme d'annexes, les groupes hieroglyphiques^[b] qu'il m'a semblé indispensable de mettre en même tems sous Vos yeux.

b) *[Editor]* Diese "Groupes Hieroglyphiques" werden hier als Faksimiles wiedergegeben.

1.,

Sur le nom de l'Égyptien à la Momie duquel se rapportoit le Manuscrit B.

Le nom de cet individu est répété 116 fois dans ce Manuscrit, il est accompagné 114 fois de celui de sa mère également défunte.

En prenant l'ensemble des deux noms avec tout ce qui y appartient, on en trouve à peu près 80 Variantes, c'est à dire 80 répétitions des deux noms dont aucune n'est entièrement conforme à l'autre, si l'on tient exactement compte de tous les changemens & de toutes les transpositions et omissions de signes.

Afin de connoître tous les sons & tous les symboles qui entrent dans l'écriture de ces deux noms quoiqu'ils n'y soient pas marqués chaque fois que ces noms reparoissent dans le Manuscrit, j'ai réuni sous le nr. 1. des groupes hieroglyphiques ci-joints tous les caractères qui se trouvent dans les différentes variantes, en y ajoutant en meme tems leurs équivalens qui les remplacent dans | 239v| plusieurs. Cela m'a semblé nécessaire pour lire exactement les noms propres, & pour connoître la phrase entière qu'ils forment. Le groupe nr. 1. est à la vérité devenu par là en quelque façon un groupe idéal, puisqu'il ne paroît pas une seule fois dans le Manuscrit d'une manière aussi complete; il n'en est cependant pas moins vrai. Car quoique p.e. le 7^{me} signe du groupe ne s'y <se> trouve exprimé que cinq fois dans le nom du défunt, ces cinq fois prouvent évidemment que ce nom termine par le son de ce signe, & non pas par celui qui appartient au 6^{me} caractère, et que ce n'est que par manière d'abréviation qu'il a été retranché dans les autres 111 répétitions du nom.

Le nr. 2. des groupes ci-joints présente la variante la plus ordinaire des deux noms exactement comme elle se trouve dans le Manuscrit.

J'ai divisé le groupe entier d'après les idées qu'il énonce, en huit parties.

La première ne renferme que le groupe symbolique d'Osiris. Le Manuscrit en donne toutes les variantes énumérées dans le système hieroglyphique.

La seconde forme le nom du défunt. Il consiste en six lettres dont trois certainement sont des voyelles, et expriment très-probablement le même son.

Le premier signe est le nr. 56. de Votre Alphabet^[c], #, qui dans le Dialecte Saitique pourroit aussi être pris pour #. Vous n'avez point donné d'exemple de l'emploi de ce signe dans Votre précis.

c) [Editor] Die Tabelle mit dem Alphabet Champollions findet sich eingebunden am Ende des zweiten Bandes des *Précis* als Tafel A–K. [FZ]

Il s'y trouve seulement dans les nrs. 119. 120. & 130. du tabl. gén.^[d] où il est probablement symbolique & le même que celui que Vous citez nr. 308. Il paroît dans tous ces cas annoncer des offrandes, ou dénoter quelqu'un qui a coutûme d'en faire aux Dieux indiqués par les autres caractères auxquels celui ci est joint, à Toré & Phré (nr. 119.) à Saté & Phré (nr. 120.) à Anubis (nr. 130.) Mais comme Vous hésitez à l'expliquer (Syst. hier. p. 196.) je ne voudrois pas hasarder de conjecture à cet égard.

Si Vous n'avez point vû encore l'ouvrage du [Comte de Minutoli](#), Vous y trouvez, Monsieur, (pl. 14.) un prénom Royal où le titre ordinaire chéri par Amon-Ré est suivi des trois signes du nr. 64. des groupes ci-joints qu'il faudroit lire |240r| ### ou ###.

J'ai réuni sous les nrs. 3–12. plusieurs groupes hieroglyphiques desquels ce caractère fait partie. Ils se trouvent dans les deux Papyrus de Berlin, mais aussi pour la plupart dans le Manuscrit de Paris. (Descr. de l'Égypte.)

En parlant de groupes je dois Vous prévenir, Monsieur, que j'ai tâché d'analyser les deux Manuscrits de Berlin de manière que j'ai toujours cherché des réunions de caractères qui, en se retrouvant dans la même série ensemble, sont précédés & suivis de signes différens dans les différens passages. J'ai crû remarquer que Vous employez le même procédé, & cette méthode me semble être la seule par laquelle on pourra parvenir peu à peu à séparer les mots pour ces déterminer ensuite la valeur. En comparant deux Manuscrits ensemble on obtient à la vérité des phrases entières qui quelquefois sont fort longues, mais les groupes plus étendus peuvent être réduits a de plus petits, & on obtient surtout ceux qui semblent devoir former des mots ou même des syllabes, en comparant les différens passages d'un même Manuscrit. Il me semble, qu'en poursuivant cette méthode avec une grande attention & persévérance, on parviendroit à dresser un catalogue de mots hieroglyphiques, même avant que d'en connoître la signification, & cela ne seroit guères inutile.

Parmi les groupes nr. 3–12. ceux qui en premier lieu ont attiré mon attention, sont nrs. 6–10. qui renferment les caractères de demeure, habitation.

Je prendrai à cette occasion la liberté de Vous soumettre un doute sur l'explication que Vous donnez, Monsieur, des signes du <nr.> 278. de Votre tableau général. Vous les nommez figuratifs. (Explic. des planches. p. 32. Syst. p. 348. 349.) Mais

d) [Editor] Der "Tableau Général des signes et groupes hiéroglyphiques" befindet sich im zweiten Band des *Précis*. [FZ]

peut-on bien appeler figuratif un caractère qui ne rend en aucune manière la figure de l'objèt ? Il me semble que les deux signes peuvent très-bien être pris phonétiquement, ainsi que les signes du nr. 280. de Votre tableau gén. Ils donnent très-naturellement la prononciation de l'Adverbe ###, ici, dont le sens s'adapte parfaitement à l'emploi qui est fait de ces deux caractères. Leur signification reste la même que celle que Vous leur attribuez. Si le segment de sphère se trouve seul, comme dans les nrs. 282–284. de Votre tabl. gén. cela se fait par abbréviation. Le caractère figuratif: maison, habitation peut accompagner ce mot on manquer, le sens reste toujours le même: ici est, se trouve cet.

[240v] Les nrs. 6–10. des groupes ci-joints sont pris de la partie des manuscrits funéraires (Descr. de l'Eg. pl. 72. col. 34–14.)^[e] qui se distingue par la régularité de sa disposition, et dont toutes ces phrases doivent avoir une structure égale, puisqu'elles commencent constamment par les mêmes caractères (nr. 49. des groupes ci-joints) renfermant toujours dans leur milieu le caractère nr. 50. des groupes ci-joints suivi de la lettre m, manifesté, engendré par, & terminent par une série de signes précédés par le signe balance (nr. 51. des groupes ci-joints)

J'ai soigneusement examiné, surtout dans cette partie, la conformité des deux Manuscrits de Berlin avec celui dont la Description de l'Egypte donne le fac-simile. Le Manuscrit B. rend ce passage dans la même étendue & dans le même ordre que celui de Paris. Il y a dans l'un & dans l'autre exactement 42. phrases qui commencent par la plume & par la figure qui porte sa main gauche à la tête. Le Manuscrit A. ne donne que les phrases de la partie supérieure des colonnes de la pl. 72. de la Descr. de l'Egypte, & il faut croire que l'Auteur de ce Manuscrit a eû pour ces retrancher les autres, des raisons qui nous sont inconnus à présent. On peut toutefois en conclure que, si ces phrases ne sont pas des formules entièrement détachées, mais qu'il existe une certaine liaison entr'elles, il faut lire d'abord toutes celles de la partie supérieure des colonnes de la droite à la gauche, & revenir après à la partie inférieure de la colonne qui est la première à main droite. Une autre omission semble devoir être attribuée uniquement à la négligence du <de> l'écrivain. Car après avoir transcrit fidèlement des formules de la partie supérieure des col. 34–17. de la pl. 72. jusqu'au signe balance incl. il omet les hieroglyphes (nr. 52. des groupes ci-joints) qui suivent ce caractère, ainsi que toute la partie supérieure de la Col. 16. et celle de la col. 15. jusqu'au signe balance, passe immédiatement aux hieroglyphes (nr. 53. des groupes ci-joints) de la col. 15.

e) [Editor] Die von Humboldt konsultierten Tafeln der *Description de l'Egypte* befinden sich im 2. Band der Planches, erschienen 1812. [FZ]

& donne ainsi le reste de cette partie du Manuscrit. Il omet par conséquent les formules des Colonnes 16. & 15. de la planche 72.

Ce qui peut-être n'est pas une simple inadvertance, c'est que deux formules de ce même Manuscrit, commençant par la plume & la figure qui porte la main à la tête, consistent en trois parties de manière que première phrase de la formule n'est pas suivie, comme cela est généralement le cas, par une, mais pas deux phrases, précédées chacune du signe balance. Après la formule qui répond à la partie supérieure de la col. 23. de la pl. 72. vient le groupe hieroglyphique ci-joint nr. 15. & après la formule qui correspond avec la partie supérieure de la col. 22. de la pl. 72. suit le groupe ci-joint nr. 16. et puis celui qui est |241r| conforme au même de la col. 22. de la pl. 72.

Dans les passages qui sont précédées par le signe balance le Manuscrit B. offre également des transpositions singulières, mais seulement dans ceux de la partie inférieure des colonnes de la pl. 72. A la place de la phrase de la col. 34. se trouve une différente en partie conforme à la même de la partie supérieure de la col. 32. Celle de la colonne 33 <34>. passe à la phrase commençant par la plume & la figure connue de la partie inférieure de la col. 33. & ainsi jusqu'à la col. 24. qui est conforme dans les deux Manuscrits. Dans le reste des formules il n'y a d'autres transpositions que dans les col. 16. & 17. dont les phrases précédées par le signe balance de la partie inférieure sont échangées de manière que celle de la col. 16. suit la phrase qui à la partie inférieure de la colonne 17. commence par la plume & la figure, & vice versa.

Voilà ce qui est pour le nombre & l'ordre de ces formules dans les trois Manuscrits. La conformité du reste est fort grande, & pour Vous en donner une idée plus précise, monsieur, j'ai copié d'après les deux Manuscrits (nr. 13. des groupes ci-joints) la formule qui est celle de la partie supérieure de la col. 25. de la pl. 72. Ce n'est que dans les col. 15. & 14. de la pl. 72. part. inf. qu'on rencontre une différence essentielle. Vous trouvez ci-joints (nr. 14. # & #) ci-joint une copie de ces passages d'après le Manuscrit B. Vous observez, Monsieur, que les caractères notés a. répondent exactement à la col. 16. (part. inf.) de la pl. 72. & que ceux notés b. pourroient être pris pour homophones avec les mêmes de la pl. 72. si l'ordre n'en étoit pas différent.

Cet ordre semble cependant varier quelquefois sans altérer pour cela le sens. Les signes de la col. 16. de la pl. 72. que je viens de citer, t, p, h, se trouvent exactement de même dans le Manuscrit de Berlin. Il semble néanmoins qu'ils indiquent le Dieu ### quoiqu'ils doivent évidemment être lus ###. Les Manuscrits de Berlin donnent

très-souvent ce nom de cette manière, & ce qui me confirme dans l'idée que ces deux écritures sont identiques, c'est que dans le nr. 13. des groupes ci-joints un des Manuscrits donne la leçon inverse, tandis que les deux autres ont celle qu'exige l'ordre de la prononciation. Comme cependant Vous n'avez pas fait mention de cette irrégularité dans Votre précis, Monsieur, je serois charmé d'apprendre quelle est Votre opinion à cet égard? Il ne seroit pas impossible du reste que la nature même de l'écriture hieroglyphique & l'usage de signes symboliques & figuratifs eussent contribué à <faire> regarder l'hieroglyphe d'un nom ou d'un mot plutôt comme un tableau entier, que comme une série de lettres qu'il faut épeler d'après [241v] l'ordre dans lequel elles sont écrites.

Le Manuscrit B. pourroit servir à remplir presque les lacunes et échancrures du Manuscrit de la Description de Egypte dans cette partie. Mais je suis sur qu'on possède à présent à Paris d'autres Manuscrits également propres à cet usage. J'ai donc crû inutile de Vous envoyer, Monsieur, une copie de ces passages.

La partie des Manuscrits funéraires dont je viens de parler, me semble en former une des plus remarquables, & qui se prêtent le plus facilement au déchiffrement.

Vous avez très-bien expliqué, Monsieur, le signe manifeste dont M^r. Young avoit également déjà deviné à peu près le sens. Mais j'eusse désiré que pour ceux qui sont moins profondément versés dans la langue Copte, Vous eussiez donné une explication plus précise du mot ### ou ### par lequel Vous traduisez ce caractère. Je ne trouve point ce mot dans le Dictionnaire de La Croze, et j'ignore même, si Vous prenez le # final par une lettre radicale de ce verbe, ou seulement pour le # qui s'ajoute quelquefois aux verbes Coptes, ou même pour appartenant à la terminaison participiale ### ou ###. Dans ces derniers cas le primitif seroit ##, ###, être, faire. Mais il existe peut-être un verbe de cette nature, dont le Dictionnaire ne rend pas compte, & qui par une métaphore fort facile à saisir, pourroit avoir rapport à ###, visage, face.

Je desirerois vivement de savoir ce que Vous pensez, Monsieur, des caractères initiaux, la plume jointe à la figure qui porte la main à la tête, ainsi que du signe balance. Quant au dernier je ne saurois rien alléguer pour le déchiffrer aussi facilement par conjecture, à moins qu'il ne soit identique avec le caractère nr. 121. (##, #) de Votre Alphabet, et désigne par manière d'abréviation un mot commençant par cette lettre. Mais les premiers de ces caracteres qui sont un s placé après une voyelle, ne pourroient-ils pas répondre à l'adverbe Copte ## ou ###, ecce, voilà, plus unité dans le Copte vulgaire sous la forme composée de ##### ##? Ce qui me fait attacher quelque prix à cette explication, c'est que ces signes, formant le

mot initial de beaucoup de phrases différentes, doivent presque nécessairement être une interjection ou un mot semblable à cette autre formule initiale que Vous avez si bien expliquées dans Votre pl. VI. nr. 8.^[f] où la simple plume tient aussi lieu de diphthongue. La circonstance que la lettre s dans ces phrases est toujours désignée par le même caractère, tient peut-être au geste de la petite figure qui paroît indiquer une acclamation douloureuse. Car Vous avez très-bien observé, Monsieur, que les Egyptiens dans le choix des caractères homophones regarderoient |242r| à la nature particulière du signe plus analogue à tel emploi qu'à un autre.

En supposant homophones les signes qui dans les colonnes qui dans ces différens Manuscrits répondent l'une à l'autre, occupent la même place, il faut croire que 1., les nrs. 9. 10. 6.

2., et les nrs. 54. et 7. des groupes ci-joints expriment la même idée.

Il est encore à remarquer que dans tous ces passages ces signes sont précédés par le nom du Dieu Phtah qui dans le Manuscrit B. se trouve aussi dans les deux formules où dans ce Manuscrit et dans celui de la Descr. de l'Eg. (pl. 72. col. 15. 14. & Manuscrit B. col. 155. 156.) les signes qui précèdent le caractère manifesté sont les mêmes, tandis que ceux qui le suivent, diffèrent. Il est vrai que ce nom manque dans ces deux endroits dans le Manuscrit de Paris, mais il faut presque croire qu'il y a été simplement omis par inadvertance, car si le signe manifesté indique l'idée de l'origine, il n'est guères probable qu'on assigne au même individu une double issue.

Le signe de la 145^{me} col. du Manuscrit B. (nr. 6. des groupes ci-joints) est trop petit pour que j'aye pû le distinguer bien clairement, mais il m'a semblé être le même que le 5^{me} caractère de la partie inférieure de le 15^{me} col. de la pl. 72. de la Descr. de l'Egypte. Il diffère presque insensiblement dans sa forme pl. 75. col. 121. 112. 111. 82. & dans le Manuscrit A. il m'a semblé représenter une tête en profil. Je le retrouve dans cette même forme dans Votre Précis pl. XI. nr. 2. 3.^[g] mais Vous n'en donnez point l'explication (p. 208. 209.) J'ai crû d'abord reconnoître dans ce signe le nr. 53. de Votre Alphabet, #. Mais j'ai été frappé de trouver dans le Manuscrit B. (col. 44.) un groupe qui je crois devoir lire Haroeri, écrit de la manière notée nr. 55. des groupes ci-joints. Ce signe paroît donc dans cet endroit, comme aussi dans le nr. 6. comparé avec le nr. 9. des groupes ci-joints, être homophone avec

f) |Editor| Im ersten Band des *Précis* neben S. 80. [FZ]

g) |Editor| Im ersten Band des *Précis* neben S. 206. [FZ]

le cercle ayant un point au milieu & représentant le disque solaire. Il se pourroit cependant aussi que ce que je prends ici pour un signe particulier, ne fût que ce même disque solaire très-mal formé.

Je desirerois aussi beaucoup d'apprendre, Monsieur, si je me trompe en croyant que le cercle strié que Vous déclarez p. 69. du Précis être un ##, est souvent remplacé par les signes de la roue désignant contrée, & par le disque solaire, ou les remplace plutôt lui-même?

Il existe un groupe que revient très-fréquemment dans ces manus-|242v|crits funéraires, que Vous pourrez voir dans la Description de l'Egypte pl. 74. col. 120. au commencement, 5–10^{me} signe. Or j'ai trouvé souvent dans les deux Manuscrits de Berlin à la place du cercle strié de ce groupe le signe contrée ou le cercle ayant un point au milieu. J'ai rencontré de même le cercle strié dans un autre groupe également fréquent, noté nr. 56. des groupes ci-joints. Il faudroit donc soigneusement distinguer les cas où les caractères contrée & disque solaire ont passé sous le roseau de l'écrivain à celui du cercle strié, et où ce dernier est employé dans sa signification primitive de la diphthongue ##. J'ai aussi trouvé dans les Manuscrits de Berlin un cercle traversé par une seule ligne (nr. 57. des groupes ci-joints) & fait d'une manière si soigneuse qu'on a de la peine à croire que ce soit par erreur. La col. 44. de la pl. 72. (signe antepenultième) de la Déscr. de l'Egypte offre un signe approchant de cette forme.

Ce qui me semble indiqué par les passages précités, c'est que la lettre 57. col. 2. de Votre Alphabet, #, suivi d'une voyelle ou, seule, exprime un mot à elle seule. Car dans tous ces passages entrent les idées de Phtah, habitation & contrée entre lesquelles cette syllabe seule est placée de sorte qu'elle ne semble pas indiquer un second nom propre, mais plutôt un mot de la langue. Si le disque solaire & le petit signe indistinct (nr. 6. des groupes ci-joints) expriment ici des r, ce son ne doit pas être essentiel à la phrase écrite, puisqu'il manque dans l'un des Manuscrits. Il est encore à remarquer que le Manuscrit de Paris qui a le disque solaire, n'a point le signe contrée que présentent les deux autres. Seroit-ce peut-être, puisque l'un est remplacé quelquefois par l'autre?

Ce qui me fait croire surtout que la syllabe qui se trouve nr. 7. des groupes ci-joints à coté du signe figuratif habitation, forme un mot à elle seule, c'est qu'elle est placée souvent, comme ici, de manière qu'elle ne sauroit se lier ni avec < a |sic|> ce qui précède, ni avec <à> ce qui suit. C'est ainsi que col. 37. pl. 73. de la Déscr. de l'Egypte elle est se trouve entre les mots soutien de l'Egypte & le signe figuratif d'un Dieu, et col. 32. pl. 73. entre le nom de Haroeri & le signe

figuratif du défunt dans une phrase qui dit évidemment le défunt chéri par Osiris . . . ^{##} . . . par Haroeri. Col. 33. pl. 73. il est également immédiatement suivi du caractère figuratif homme, & précédé par un signe qui revient très-souvent à lui seul, & auquel il ne sauroit appartenir. Col. 70. pl. 75. cette syllabe est entre le signe figuratif dieu & le caractère symbolique ciel suivi d'un taureau. Le même groupe se trouve dans le Manuscrit B. avec la différence seulement que le caractère nr. 56 de Votre Alphabet a un petit trait après lui, & aussi là la lettre nr. 56. ne se lie avec [243r] rien qui précède, puisqu'elle commence la phrase. Le groupe se trouve de la même manière dans le Manuscrit A. (Tableaux.). Col. 16. pl. 72. la syllabe en question est suivie du caractère monde (Syst. hier. tabl. gén. nr. 233.) et ce groupe revient très-fréquemment. Dans ce passage je n'oserois décider, si les signes qui précèdent la lettre 56. en sont séparés par leur sens ou non? Mais il y a lieu à le croire, puisque dans un passage du Man. A. ce groupe suit immédiatement le signe figuratif dieu. (Div. I. col. 38.)^[h] Il est fort remarquable que dans les col. 23. pl. 75. & col. 39. pl. 73. de la Description de l'Egypte on voit au lieu du petit trait le signe du lituus. (Voy. nr. 5. des groupes ci-joints) Il est clair par là que la syllabe peut se prononcer ##, ainsi que d'après Votre précis (p. 87.) ##, ##, ## & d'après Votre Alphabet (nr. 11.) ##. Je la trouve encore terminée par un segment de sphère, mais dans un passage ou *[sic]* je crois que ce signe indique le sexe de la figure qui le suit immédiatement. Comme le Manuscrit de Paris (Descr. de l'Eg. pl. 72. col. 34. in fine) est defectueux à cet endroit, je l'ai copié nr. 17. des groupes ci-joints d'après le Man. B.

Si j'osais émettre une conjecture, je croirois trouver dans ces signes les verbes Coptes ####, ####, ####, ####, aedificare, condere, ou plutôt le verbe qu'on peut, il me semble, regarder comme leur primitif ##, ##, ##, Dial. Sahid. ####, ##, ponere. Le # final ne sauroit s'opposer à cette interprétation. Il termine souvent les verbes Coptes sans appartenir à leur racine, & les idées de placer, fonder et celles d'être & de rester se confondent d'avantage dans ces deux verbes que les Lexicographes ne voudroient le permettre en assignant p.e. à ## seulement la signification de ponere, à ## celle d'esse. Le verbe substantif de la langue Arabe semble être le même mot. Cette signification paroît convenir à tous les passages ci-dessus cités dans lesquels il est question d'un place, d'un local, région, ciel, monde, & d'un rapport entre un homme & un Dieu. Car être fondé, placé, construit, créé par une divinité, c'est bien être protégé & adopté par elle.

h) [Editor] Dieser Verweis bezieht sich auf Humboldts Arbeit zum Papyrus A in Berlin: Coll. ling. fol. 27, Bl. 10r. [FZ]

Il s'entend naturellement que dans d'autres passages cette même syllabe ## peut faire partie d'un autre mot.

J'ai déjà trop fatigué Votre patience, Monsieur, par m'étendre encore sur les nrs. 4. 8. & 12. des groupes ci-joints. Mon but est simplement d'obtenir de Vos bontés des éclaircissemens sur un caractère de l'emploi duquel je manquois d'exemples jusqu'ici, & j'ai crû Vous faciliter la peine de me les donner en réunissant plusieurs groupes d'hieroglyphes dont elle fait partie.

Les lettres 3. 5. 7. du nr. 1. des groupes ci-joints sont évidemment des voyelles auxquelles, quoique ce signe puisse en représenter différentes, il faudra pourtant dans ce même nom assigner le |243v| même son à ce qu'il me semble.

Le 6^{me} signe m'arrête entièrement dans la lecture du nom du défunt, puisque sa signification m'est tout à fait inconnue. Votre Précis, Monsieur, renferme un seul caractère qui lui ressemble. Il se trouve au nr. 125 de Votre tabl. gén. Vous l'expliquez par i (p. 179.) Mais l'oiseau dont je parle ici, n'est non seulement différent pour sa forme, mais paroît aussi plutôt exprimer une consonne, puisqu'il se trouve placé entre deux voyelles.

Il y a dans les trois Manuscrits deux figures d'oiseaux qui en tenant les ailes élevées, ont une certaine ressemblance. Je veux dire celle dont je parle ici, & qui est représentée dans la Descr. de l'Egypte pl. 75. col. 65. 21. pl. 74. col. 22. pl. 73. col. 55. 24. pl. 72. col. 34. 31. 27. & un autre oiseau que Vous trouverez dans la Descr. de l'Egypte pl. 75. col. 76. 21. pl. 74. col. 19. 18. 16. 15. 11. pl. 73. col. 39. 38. 19. pl. 72. col. 44. 17.

La première de ces figures a partout le bec visiblement ouvert, le corps trappû, la queue composée de petites plumes, & représente de la manière la plus caractéristique un oiseau aquatique qui, en poussant des cris & en battant des aîles, est au moment de s'élever de l'eau, ou de s'enfuir en nageant avec précipitation. Le Man. B. le présente quelquefois debout, se tenant sur ses pieds, & quelquefois sans jambes. Mais la bouche béante & la forme du corps & de la queue le distinguent aussi dans cette position. L'autre oiseau est toujours debout, & bat simplement des ailes.

J'ai hésité longtems à décider, si ces deux oiseaux ne sont pas peut-être le même signe tracé avec des contours plus ou moins fugitives. Mais comme la différence des deux figures est constante, & comme je n'ai jamais trouvé que < dans > des passages homophones l'une passât à la place de l'autre, je crois pouvoir supposer

que ce sont là deux caractères de signification différente. Celui de Votre Précis ressemblé davantage au dernier.

Il y a un troisième oiseau qui a des plumes pendantes au cou, & qui revient très-fréquemment dans les trois Manuscrits (Descr. de l'Eg. pl. 73. col. 93. & sous une figure différente col. 128.) Je l'ai rencontré dans un groupe où il pourroit être pris pour homophone d'un des deux dont je viens de parler. Mais un examen plus mûr m'a prouvé que ce seroit porter un jugement pour le moins précipité. Le groupe en question (nr. 18. ci-joint) semble au contraire répondre à deux mots dont le dernier diffère dans les deux passages. Le groupe de l'oiseau ayant des plumes au cou suivi de la petite ligne perpendiculaire revient souvent dans les Manuscrits, & je me tromperois fort, s'il ne formoit pas un mot à lui seul, & même s'il n'indiquait pas le nom de quelque divinité. Il est fréquemment placé de manière à ne pas pouvoir se lier ni avec < a les *sic* signes qui le précèdent, ni avec aux qui viennent après lui. Le nr. 19. des groupes ci-joints réunit les trois oiseaux mentionnés ici, tracés de manière à ne pouvoir guères être confondus.

Je crois ne pas devoir passer sous silence non plus ici l'oiseau qui, en battant des ailes, semble prendre de la nourriture d'une corbeille ou d'un vase semblable. (Descr. de l'Eg. p. 73. col. 128.)

Le Manuscrit de la Descr. de l'Egypte représente (pl. 74. Col. 76.) deux oiseaux qui battent des ailes, et qui sont assis sur des vases tels que Vous les donnés, Monsieur, dans Votre tableau général comme exprimant l'idée de seigneur. Le rapprochement de ce passage et du passage parallèle du Man. A. m'a paru remarquable à faire. Je joins à ces deux passages encore un troisième où les deux oiseaux sont suivis des noms d'Isis, Horus & Amset. (nr. 24. 25. des groupes ci-joints)

L'oiseau figuré nr. 55. de Votre Alphabet ressemble pour sa posture à l'oiseau à <au> bec ouvert. Mais il n'a ni ce signe caractéristique, ni les ailes battantes.

J'ignore donc complètement quel son il faut attribuer à ce signe et me borne à indiquer (nr. 20. 21. des groupes ci-joints) deux combinaisons de caractères dans lesquelles il entre.

La 8^{me} signe du nr. 1. des groupes ci-joints, le caractère figuratif homme, ne donne lieu à aucune observation particulière; mais je voudrois Vous soumettre quelques questions à l'égard de ce signe, Monsieur.

Comme la figure humaine reparoit dans des attitudes très-différentes dans les Hieroglyphes, est-ce exclusivement celle dans laquelle un bras est étendu et l'autre appuyé sur la hanche, qui sert à désigner figurativement un homme?

Cette figure dans cette attitude a-t-elle exclusivement ce sens, ou est-elle placée aussi quelquefois phonétiquement, en signifiant *s*, comme celle qui porte une main à la tête?

Vous trouverez ci-joint (nr. 22. 23.) deux groupes qui m'ont conduit à cette idée. Je n'oserois cependant rien décider là-dessus, puisque je me suis convaincu qu'on peut très-facilement être induit en erreur sur les signes qui semblent homophones, sans l'être réellement.

Dans Votre planche XI. nr. 4. p. 209. Vous expliquez, Monsieur, une figure assise, tenant un fléau ou fouet en main, simplement par #####. Mais le fouet n'indique-t-il pas toujours un dieu, ou, vouloit-on exprimer de cette manière que le défunt, comme tel, étoit regardé comme une divinité, puisqu'en effet à une place déterminée des tableaux des Manuscrits funéraires qui manque à celui de la Descr. de l'Egypte pl. 72. mais qui se trouve dans le Manuscrit hieratique pl. 70. on vient leur offrir des offrandes?

La 4^{me} & 8^{me} partie du nr. 1. des groupes ci-joints renferment les signes de décès, ainsi que Votre Précis (tabl. gén. nr. |244v| 450.) les présente. Mais on trouve dans quelques passages après ces signes un groupe de plus formé par la ligne perpendiculaire qui termine enbas par un ovale ou un cercle, par l'oiseau nr. 35. de Votre Alphabet, et par l'homme portant la main gauche à la tête, ou plutôt par ces deux derniers signes seulement. Car il est visible que le trait perpendiculaire fait encore partie de ceux qui précèdent, auxquels dans ce cas il manque constamment. Ce groupe est évidemment phonétique, puisqu'on trouve aussi à la place de l'oiseau, son signe homophone, le lituus qui dans plusieurs passages du Manuscrit B. (où cependant ce groupe n'est pas précédé par le nom du défunt, mais seulement par la ligne perpendiculaire) se joint, en formant un signe composé, à la figure de l'homme. (nr. 26. des groupes ci-joints) Le nom du défunt est suivi dans un passage de ce Manuscrit par le lituus seul (nr. 36. de l'Alphabet hier.) après lequel vient immédiatement le nom de la mère du défunt, & la même chose se trouve dans un autre passage après le nom de cette dernière. Ce lituus ou *o* est aussi toujours précédé par la ligne perpendiculaire qui appartient aux signes du décès, et il ne me semble être qu'une abréviation du groupe de l'oiseau avec la figure qui porte la main à la tête, os.

Le Man. A. n'a jamais ces signes à la suite du nom du défunt & de ses parens.

Dans le Manuscrit de la Descr. de l'Egypte ils se trouvent terminant la mention faite du défunt pl. 74. col. 43. Dans un autre passage le nom de la mère du défunt (pl.

75. col. 42.) est suivi d'un oiseau (nr. 35. de l'Alphabet hier.) qui pourroit être une abbréviation, comme le lituus du Man. B. Mais ce caractère peut aussi se lier avec < a les *sic*> autres qui le suivent. Car ce qui me fait prendre le lituus du Man. B. positivement pour une abbréviation, c'est qu'il se trouve une fois entre les noms du défunt & de sa mère où il est impossible qu'il se lie a <avec> ce qui vient après lui. Je n'ai pas besoin de répéter que je ne parle ici de ces deux signes, l'oiseau & la figure portant la main à sa tête, qu'en autant qu'ils sont précédés de la ligne perpendiculaire qui annonce l'idée de la mort. Car du reste ils forment la syllabe os qui peut appartenir à beaucoup d'autres mots.

Vous n'avez point expliqué phonétiquement, Monsieur, le groupe 450. de Votre Tableau général dont les premiers trois signes se liroient d'ailleurs tout naturellement ### ou #### ou de quelqu' autre manière selon l'insertion des voyelles. Il me paroît aussi résulter nécessairement des moyens de déchiffrement qu'on peut appliquer aux hieroglyphes & de notre connoissance peu étendue de l'ancienne langue Egyptienne qu'on puisse dans certains cas assigner un sens à un groupe phonétique sans connoître |245r| pour cela son expression précise dans la langue parlée.

Je n'ose donc décider, si la ligne qui porte un cercle à son extrémité inférieure, qui est quelquefois perpendiculaire, mais plus souvent horizontalement couchée, et qui ressemble à une rame ou peut-être à un instrument de labourage, est ou n'est pas un signe phonétique.

Ce qui m'a frappé c'est que dans un groupe de signes (nr. 27. des groupes ci-joints) qu'on rencontre plusieurs fois dans le Man. B. il se trouve dans un passage à la place de ce signe un caractère qui paroît être le nr. 29. de Votre Alphabet. L'avant-dernier signe du groupe 8. de Votre planche VI. a aussi souvent dans le Man. B. la forme notée nr. 58. des groupes ci-joints toute approchante de la ligne perpendiculaire ou horizontale.

Ce signe reparoît aussi sans les autres signes du décès & sans les lettres os dans d'autres groupes dont je me bornerai à citer celui des col. 99. 58. 56. de la pl. 72. & de la col. 77. de la pl. 73. de la descr. de l'Eg. & un autre du Man. A. (nr. 28. des groupes ci-joints |)| .

Réunie à la syllabe os, représentée par l'oiseau ou le lituus, & par la figure qui porte la main à la tête, la ligne terminant par un ovale ou un cercle se trouve pour la plupart à la suite des autres signes de décès, cela n'est cependant pas toujours le

cas. Il est aussi quelquefois dénué de ces signes tant dans le Manuscrit de la Déscr. de l’Égypte (pl. 72. col. 23.) que dans le Papyrus B. (nr. 30. des groupes ci-joints) L’emploi le plus fréquent de ce groupe semble pourtant être celui où il est précédé par les signes qu’on pourrait lire #####.

Il y a dans le Manuscrit de Paris (Déscr. de l’Ég. p. 74. col. 120–66.) un passage très-long qui est partagé en 10 sections commençant chacune par les signes de la plume & de la figure qui porte la main à la tête, et ayant après ces caractères la constamment la formule suivante;

- 1., le caractère symbolique du dieu Thot,
- 2., deux sceptres affrontés suivis de signes du décès,
- 3., le caractère symbolique d’Osiris,
- 4., un groupe très-fréquent dans les Manuscrits funéraires qui se distingue par une figure bizarre & courbée, et qui commence par la bouche et termine par le céraste, que j’ai cependant souvent trouvé aussi sans ces deux signes. Ce groupe paroît être en rapport intime avec les idées <l’idée> de la mort, puisqu’il se lie souvent, comme ici, avec les signes du décès.
- 5., deux sceptres affrontés suivis des signes du décès,
- 6., le caractère symbolique d’Osiris,
- 7., le nom du défunt & sa parenté,
- 8., le groupe de la figure courbée,
- |245v| 9., les signes notés nr. 59. des groupes ci-joints qui semblent former un mot à eux seuls, puisque le groupe qui les suit immédiatement, se trouve ordinairement sans eux,
- 10., deux sceptres affrontés suivis de signes du décès,
- 11., le caractère symbolique d’Osiris,
- 12., le groupe de la figure courbée,
- 13., le nycticorax^[i], m, probablement par,
- 14., le caractère symbolique du ciel,
- 15., un groupe commençant par les signes notés nr. 60 des groupes ci-joints et terminant par le bras étendu & le segment de sphère. Ce groupe paroît composé de deux parties de manière que la figure du dieu assis forme le dernier caractère de la première. Car l’on trouve chacune de ces deux parties isolément,
- 16., un groupe de quatre signes extrêmement fréquent dans ces Manuscrits.

i) [Editor] D.h. Nachtreiher.

Après cette formule les différentes sections de ce passage varient, et semblent être chacune d'un contenu différent.

Le Man. A. renferme ces mêmes dix sections avec les mêmes signes initiaux. Les sections y sont même séparées par des lignes de manière qu'elles forment des compartimens symétriques. La formule que je viens de décrire, est absolument la même dans le Man. A. à l'exception de quelques changemens peu notables. Le seul qui m'a<it> paru digne d'attention, est qu'un vase à anse (nr. 20. de Votre Alphabet, #) est ordinairement placée entre 10., & 11., & 12., & 13., Mais dans la partie qui suit cette formule diffère considérablement d'un Manuscrit à l'autre.

J'ai cherché envain ce même passage & ce même arrangement de formules homophones dans le Man. B. Il n'y existe pas, soit qu'il ait réellement manqué à ce Manuscrit, soit qu'il ait trouvé place dans une partie mutilée du Papyrus. On rencontre à la vérité dans les premières colonnes du Manuscrit dont le commencement est mutilé, le caractère du dieu Thoth suivi des sceptres affrontés et des mêmes signes du décès que dans le Manuscrit de Paris, le groupe de l'homme courbé s'y joint encore, mais le groupe d'Osiris manque, ainsi que les autres groupes, & le passage n'est évidemment pas le même. Comme il ne semble pas, que ce Manuscrit ait éprouvé une mutilation considérable, pas même dans son commencement, la circonstance dont je parle, paroît prouver que la conformité de ces rituels funéraires n'est pourtant pas aussi grande qu'on le croiroit au premier coup-d'oeil. J'ai observé plus haut que le Man. A. ne donne que la moitié d'une autre partie de ces formulaires.

Les signes du décès dans les passages du Man. de Paris dont je parle ici, varient assez considérablement, & l'écrivain leur a donné tantôt plus, tantôt moins d'étendue. (Comparez pl. 74. col. 108. |246r| 93. 69.) mais ordinairement les signes de l'oiseau, o, & de la figure tenant sa tête, s, en font partie & suivant immédiatement le caractère qui est le dernier des quatre qui forment le groupe <groupe> complet de l'hieroglyphe du décès. Il est remarquable que le Man. A. ne joigne jamais ces signes à ceux qui indiquent habituellement une personne défunte. Ils n'y paroissent pas une seule fois, - ni peut-être pas <non> plus dans aucune autre partie du manuscrit.

Quoique ces signes, os, se trouvent ordinairement placés après ceux qui indiquent une personne défunte, je suis très-éloigné de croire qu'ils fassent partie de ces signes. Ce n'est, il me semble, que la liaison des idées qui les y rattache. Il me paroît que ce groupe exprime phonétiquement le mot ## dont la signification de déclarer, annoncer, invoquer, même de promettre & de faire voeu convient extrêmement

bien au contenu des Manuscrits funéraires en général, & donne aussi un sens très-naturel dans les passages où il reparoit le plus fréquemment. Dans ceux cités ci-dessus du Man. de Paris il est toujours suivi du caractère d'Osiris, dans un passage du Man. B. (col. 3.) de celui d'Horus. Précédé dans ces passages par les signes de personne défunte il semble dire: le défunt invoque Osiris cet. ou peut être aussi s'est voué à Osiris. On conçoit aussi aisément que l'hieroglyphe de l'invocation peut être placé à la suite des noms des défunts sans que l'objet particulier auquel ces invocations s'adressent, soit désigné, et qu'on a pû entièrement le laisser dehors, puisque, lorsque le nom d'une divinité est placé après, celui d'un défunt, le rapport dans lequel ils doivent se trouver, saute de soi même aux yeux du lecteur.

Je passe cependant volontiers de ces conjectures à une question que je voudrois Vous soumettre, Monsieur, sur le vaisseau à anse qui dans le Man. de Paris (pl. 74. col. 98. 92. 73.) se trouve inséré dans les signes, de la personne défunte, & qui, en précédant un de ces signes, semble réellement en faire partie. Le Man. A. le place, comme nous venons de le voir, quelquefois immédiatement après ces signes, mais jamais parmi eux.

Vous remarquerez, Monsieur, dans la 5^{me} partie du nr. 1. des groupes ci-joints que les caractères qui indiquent habituellement la filiation, lorsqu'il est question de la mère du défunt, parmi tant de répétitions de son nom, ne sont employés que trois fois, tandis que 98. fois l'oeil & le segment de sphère ou l'oeil seul occupent leur place. Je ne saurois Vous nier que le segment de sphère, # (qui pour faire cette observation en passant, ressemble dans le Man. A. habituellement plutôt à un triangle équilatéral) n'a pas laissé que de m'embarasser beaucoup, puisqu'il est ordinairement le signe du sexe féminin.

J'ai d'abord consulté Votre précis & j'y ai trouvé les deux signes nr. 259. du tabl. gén. Mais l'explication de ce seul numéro |246v| manque malheureusement (p. 31.) dans l'explication des planches, & partout où Vous parlez dans Votre ouvrage du signe de filiation suivi de la lettre #, ###, ### (p. 74. 79. 169.) Vous regardez cette lettre comme l'article féminin placé, contre la coutûme de la langue Copte, à la fin du mot. J'ai crû devoir conclure de là que même là où Vous ajoutez au mot de fille celui d'enfant (Explic. des pl. nr. 258.) Vous n'avez pas voulu dire que ### peut aussi signifier fil.

Malgré cela il est évident que le Man. B. appartient à la momie d'un homme, & non pas d'une femme. Le signe figuratif homme duquel son nom est constamment suivi, & la manière dont le défunt est dessiné dans les tableaux du Manuscrit, l'attestent indubitablement. Il ne peut pas non plus être question ici de la fille du défunt. Car

dans ce cas le groupe ordinaire de la filiation du côté de la mère, #####, ne pourroit jamais trouver place dans cette combinaison d'idées, celui de ### devrait être suivi du prénom, & l'idée de maîtresse de maison, appartenant évidemment à la mère du défunt, ne conviendrait point à sa fille.

Le signe # ne peut donc point être ici l'article féminin, mais doit, réuni à l' #, s'adopter à un individu du sexe masculin, désigner fils, et non pas filie.

J'ai comparé ensuite les deux autres Manuscrits.

Celui de Paris présente trois fois les signes oeil & segment de sphère, au lieu de ##### (pl. 75. col. 53. 18. 5.) et il est également indubitable qu'ils y indiquent la filiation du défunt du côté maternel. J'aurois désiré que Vous eussiez voulu parler du nom de la mère de cet Egyptien dans Votre ouvrage. Il semble devoir se prononcer ##### mais j'hésite à le lire ainsi, puisqu'on trouve aussi

pl. 74. col. 82.

pl. 74. col. 73.

pl. 74. col. 4. pl. 73. col. 7.

L'omission, presque régulière, de consonnes dans un nom propre me semble fort extraordinaire, & me rend douteux, si le nom de la défunte n'est pas seulement #####, & si les premières lettres n'appartiennent pas à un mot qui précède ce nom en guise de titre. Les abréviations seroient alors plus facile à expliquer.

Le Man. A. est de la Momie d'une femme, comme l'indiquent les tableaux et la petite figure tenant la tige de lotus. Son nom se trouve tantôt accompagné de celui de ses deux parents, tantôt de celui de sa mère seulement, tantôt, & c'est là l'ordinaire, tout seul. Sa filiation du côté du père est constamment indiquée par le Chenalopex^[j] précédé du segment de sphère (nr. 254. de Votre tableau gén.) ###, celle du côté de la mère tantôt par #####, tantôt par l'oeil & le segment de sphère, et une fois par l'oeil, le segment de sphère & une petite ligne perpendiculaire à la fin. La voyelle indiquée [247r] par cette ligne, semble appartenir aux signes qui p la précèdent, puisqu'elle est suivie du caractère symbolique de maîtresse de maison.

Comme il pourroit Vous intéresser, Monsieur, de connoître les noms mentionnés dans ce Manuscrit, je les ai transcrits nr. 31. des groupes ci-joints. Les deux premiers de ces noms renferment des signes que Vous n'avez pas encore insérés dans Votre Alphabet; je n'entreprendrai donc pas de les lire. Les eonsonnes <lettres écrites> du nom de la mère semblent être ###<#>###.

j) [Editor] Heute veraltete Bezeichnung der Nilgans (moderne Bezeichnung: *Alopochen aegyptiaca*).
[FZ]

Le nom du père est précédé une fois (Div. I. col. 14.)^[k] par les signes notés nr. 61. des groupes ci-joints, une autre fois (Div. <Sect.> I. col. 31.)^[l] <par> des signes notés nr. 62. des groupes ci-joints, une troisième fois (Sect. I. col. 36.)^[m] des signes notés nr. 63. des groupes ci-joints qui par conséquent se placent entre la ligne horizontal (#) qui indique la préposition par ou de & le nom du père. Il est évident que ces signes n'appartiennent pas à ce nom, puisqu'il se trouve sans eux, & tel que Vous le voyez nr. 31. des groupes ci-joints, au dessus de la tête de la défunte. Je crois donc pouvoir conclure de là que ces caractères expriment une qualification du défunt dont ils précèdent le nom, ainsi que ceux qu'on voit à la même place devant un nom propre dans le Manuscrit de Paris (pl. 73. col. 7) où il est visiblement question d'Amonré, <mais où> le second signe m'est inconnû; il semble <cependant> le même que celui qu'on trouve col. 19. pl. 72. Mais que veut dire dans le Man. A. le groupe nr. 61. ci-joints? Le dernier signe du nr. 62. et l'avant-dernier du nr. 63. est évidemment un n, & le dernier du nr. 63. le caractère symbolique du dieu Amon.

Je n'ai pas pû découvrir le nom du père de l'Egyptien à la momie duquel appartenait le Man. B. Il ne s'y trouve pas de la manière ordinaire à la suite du nom du défunt. S'il en est fait mention, c'est d'une manière plus cachée & qui, pour être reconnue, exige une connoissance plus profonde de l'écriture hieroglyphique.

Je dois faire le même aveu par rapport au Manuscrit de la Description de l'Égypte. J'ai crû à la vérité un moment le découvrir col. 83. pl. 72. Le nom du défunt est immédiatement suivi ici, ainsi que c'est souvent le cas, par deux signes que je crois être équivalens au nr. 240. de Votre tabl. gén. en transformant seulement le caractère symbolique contrée dans l'abréviation phonétique #(###) et dénoter terre, pais & plus spécialement l'Égypte. Après ce caractère vient engendré par, puis une série d'hieroglyphes & enfin le signe figuratif homme qui semble indiquer que les hieroglyphes qui le précèdent, désignent un nom propre. Les signes du décès manquent, & il seroit par conséquent ici question d'une individu encore vivant du tems de la mort de celui duquel est la momie. Mais ce qui m'embarasse dans l'explication de ce passage, c'est que, comme Vous l'observez, le signe ##### est

k) |Editor| Dieser Verweis bezieht sich auf Humboldts Arbeit zum Papyrus A in Berlin: Coll. ling. fol. 27, Bl. 8r. [FZ]

l) |Editor| Dieser Verweis bezieht sich auf Humboldts Arbeit zum Papyrus A in Berlin: Coll. ling. fol. 27, Bl. 9v. [FZ]

m) |Editor| Dieser Verweis bezieht sich auf Humboldts Arbeit zum Papyrus A in Berlin: Coll. ling. fol. 27, Bl. 10r. [FZ]

presqu' exclusivement employé lorsqu'il est fait mention de la mère & non pas du père du défunt.

Pour en revenir, après cette digression, aux caractères oeil & segment de |247v| sphère, la comparaison des trois Manuscrits prouve à ce qu'il me paroît, à l'évidence qu'ils ne doivent point être pris pour le substantif fil ou fille, mais comme #####, pour un verbe placé en guise de participe & signifiant généralement: engendré, enfanté, issû, cet. Lorsque l'oeil, s, est seul, il ne semble y avoir guères de difficulté de le rapporter aux verbes ##, ###, ## desquels Vous parlez p. 67. de Votre précis. Mais comment expliquer le # qui termine quelquefois les verbes Coptes, sans appartenir à leur racine? et comment rendre compte de la voyelle la petite ligne perpendiculaire, qui se trouve encore après cette lettre? Cette dernière pourroit peut-être appartenir au signe du Génitif ## qui à la rigueur devoit se trouver avant le caractère dame de maison & qui semble omis par une simple négligence de l'écrivain.

L'observation ingénieuse & importante que Vous faites, Monsieur, que l'écriture hieroglyphique plaçoit quelquefois les articles d'une manière inverse, n'en reste pas moins vraie quand même le # final de ##### n'en offriroit pas <point> un exemple. Il est même prouvé par le mot de mout que Vous citez d'après [Plutarque](#)^[n], que cet article se prononçoit aussi à la même place. Car sans cette autorité là on auroit pû élever l'objection que les Egyptiens plaçant souvent le signe du sexe féminin après les caractères symboliques & accoutumés par ces derniers à regarder un mot comme exprimant dans son ensemble une idée, auroient pû en faire de même après les mots écrits phonétiquement, sans altérer pour cela leur prononciation. L'exemple du nom du Dieu Phtah que j'ai cité plus haut, semble prouver en effet qu'ils ne tenoient pas toujours rigoureusement à l'ordre des lettres, quoique certainement il ne faille pas poser en principe cette méthode, puisqu'elle renverseroit d'ailleurs toute écriture alphabétique. La prononciation elle-même, lorsqu'elle est vicieuse, altère quelquefois l'ordre des lettres.

Le 12^{me} signe du nr. 1. des groupes ci-joints présente l'irrégularité que l'article féminin y manque de manière qu'il faudroit proprement lire maître & non pas maîtresse de maison. Il est néanmoins question d'une femme ici.

Le Man. A. place le signe de cet article après la voyelle initiale du mot maison <(nr. 32. des groupes ci-joints)> ce qui est aisé à expliquer d'après ce que Vous avez observé dans d'autres cas. Mais il manque aussi dans ce Manuscrit une fois.

n) |Editor| Champollion, *Précis*, Bd. 1, S. 74. [FZ]

Ce qui m'a beaucoup frappé, c'est que dans plusieurs passages de ce Manuscrit où il est fait mention de la mère de la défunte, le caractère dame de maison est suivi de la bouche qui répond à la lettre r. (nr. 33. des groupes ci-joints) Cet r ne semble pas faire partie du nom propre, mais appartenir au signe dame de la maison. Car on ne le trouve jamais là, où ce titre ne précède pas le nom. Il manque cependant quelquefois aussi là où ce titre est placée. Vous donnez la lettre r pour signe initial au caractère grand (nr. 444. 445 du tabl. gén. p. 348.) |248r| et l'idée m'est venue, Monsieur, que la bouche signe homophone du sceptre (nr. 113. de Votre Alphabet) pourroit bien être une abbréviation du même caractère. Je lirois donc nr. 33. des groupes ci-joints grande dame de maison.

Le 13^{me} caractère du nr. 1. des groupes ci-joints est le signe du génitif, ainsi que le 11^{me}. Cette répétition du même signe est naturelle là où le caractère symbolique dame de maison est placée entr² <entre les> deux. L'un appartient pour lors à ce signe, l'autre au mot suivant. Mais il <ce double n> se trouve constamment également là ~~répété~~ là ou |sic| ce caractère manque, & dans ces cas qui sont les plus fréquens, l'un des deux n devient nécessairement superflû, puisque le même mot ne sauroit être accompagné de deux préfixes ayant la même signification. A-t-on peut-être voulu indiquer par manière d'abréviation par la répétion du Préfixe que le second substantif doit être sousentendu?

Le 14^{me} Caractère des <du nr. 1. des> groupes †. ci-joints se voit sous cette même forme souvent dans le Manuscrit de la Descr. de l'Egypte (p.e. pl. 75. col. 54.) Mais le Man. A. le présente sous une forme un peu différente, & dans le Man. B. même il passe à une autre quelquefois dans laquelle il pourroit être confondu avec un caractère dont j'ignore également la signification, mais qui est, on ne peut pas plus, fréquent dans les trois Manuscrits. J'ai placé l'un à côté de l'autre les différens caractères qui offrent plus ou moins de ressemblance (nr. 34. des groupes ci-joints) J'ai hésité à ajouter à ces caractères le nr. 64. de Votre Alphabet (Descr. de l'Eg. pl. 72. col. 86.) quoiqu'il rappelle le caractère c, et que sa forme hiératique surtout ressemble au caractère g. Car il m'a paru que c'est surtout la forme concave qui caractérise les signes a-c. Il est vrai qu'elle manque au nr. e. qui est positivement le même caractère. Mais ce n'est là qu'une négligence de l'écrivain, & je ne crois pas devoir confondre pour cela les caractères a-c. e. avec f & g.

Le caractère dont il s'agit ici (nr. 34. a. des groupes ci-joints) désigne d'après M^r. Young (an account of some recent discoveries cet. p. 157. nr. 128.) l'idée de femme (wife) Mais voyant que dans le passage de Votre ouvrage, Monsieur, où

Vous indiquez les explications de M^r. Young que Vous croyez véritable, Vous n'adoptez point celle dont je viens de parler, j'essayai, si ce caractère formoit peut-être, comme signe phonétique, la lettre initiale du nom de la mère du défunt. Je m'aperçus plus tard de l'inscription de la stèle dont Vous donnez l'explication p. 202 nr. 6. (pl. X. nr. 11.) de Votre ouvrage, & je revins pour lors à l'idée de M^r. Young. Il est vrai que Vous ne faites pas expressement mention du premier signe de cette inscription; mais Vous traduisez #(####)# et l'article seul ne sauroit exprimer l'idée d'épouse que Vous devez par conséquent avoir trouvé dans le caractère initial. L'application de cette signification au passage du Man. B. ne prouve néanmoins encore la double difficulté que ce caractère n'est pas accompagné ici de l'article féminin, & qu'il n'est pas question ici de l'épouse, |248v| mais de la mère du défunt, quoiqu'en effet sa mère pouvoit aussi être qualifiée épouse sans que le nom du mari fût ajouté, surtout si le caractère suivant exprimoit peut-être l'idée d'être chérie, aimée. La phrase entière diroit dans ce cas né de la grande dame de maison, l'épouse chérie, Asritto, femme défunte.

Ce ne sont cependant là que des conjectures, & ce caractère pourroit très-bien n'être que phonétique. Car qu'il soit tel dans d'autres passages des Manuscrits funéraires, me semble probable à cause des différentes combinaisons dans lesquelles on le trouve avec d'autres hieroglyphes, & rien n'empêche qu'il ne soit, ainsi que le disque solaire & peut-être encore d'autres hieroglyphes, symbolique & phonétique à la fois.

Deux passages surtout m'ont beaucoup frappé & m'ont parû rendre probable que ce caractère exprime réellement l'idée de femme, puisqu'il est suivi dans ces deux passages du segment de sphère & du caractère figuratif de femme ou déesse. Vous les trouverez, Monsieur, dans la Descr. de l'Egypte (pl. 72. col. 97.) et dans les groupes ci-joints (nr. 35.) Le premier commence par trois caractères qu'on pourroit traduire son frère, s'il est permis de mettre ici l'oeil à la place du caractère qui exprime habituellement (nr. 260–266. du tableau gén.) ce degré de parenté. Puis vient le nom du Dieu Thore & le signe figuratif dieu. Mais entre ces deux caractères se place une voyelle, o, qui me rend douteux, si en effet il est question de Thore ici? J'ai cependant observé souvent cette voyelle devant les signes figuratifs homme & dieu, de manière qu'elle n'appartient peut-être pas au nom Thore. Après cela se trouvent le céraсте qui indique peut être le pronom, le nycticorax & les deux sceptres affrontés. Je crois pouvoir lire ces deux derniers signes qu'il aime, elle, puisqu'aussi dans Voire nr. 410. du tabl. gén. le participe ### est indiqué par un simple m seulement. Enfin vient le caractère dont il s'agit ici, l'article féminin &

un signe figuratif que ~~pour~~ je prends pour une déesse & non pas pour une femme, puisqu'il s'agit de divinités dans ce passage, & que la même figure dans la même colonne est suivie du mot vénérable.

Le passage du Man. B. que j'ai copié ci-joint (nr. 35.) semble parler d'une déesse, mère d'un Dieu dont le nom est suivi du signe figuratif, après semble venir reine, femme <épouse> et encore un caractère figuratif, puis vient l'indication de deux dieux dont je ne puis déchiffrer le nom, & enfin celle d'une déesse qui m'est également inconnue.

La qualification de mère se trouve aussi à la suite du caractère duquel nous parlons, col. 25. pl. 72. de la Déscr. de l'Égypte, & le bouquet de lotus qui annonce une femme défunte, accompagne souvent ce même caractère.

Un autre passage du Man. B. (nr. 36 des groupes ci-joints) semble aussi employer symboliquement ce caractère, puisqu'il y est lié avec |249r| d'autres signes également symboliques.

Il ya deux groupes dans lesquels entre le caractère dont il s'agit ici, extrêmement fréquens dans les trois Manuscrits funéraires que j'ai sous les yeux. Dans le premier (Déscr. de l'Ég. pl. 75. col. 54. 46. 34. 22. pl. 72. col. 9. 5.) ce caractère est suivi de la syllabe ma, dans le second du caractère s et d'une figure humaine assise ayant les bras étendus (Déscr. de l'Ég. pl. 75. col. 15. pl. 74. col. 10. pl. 73. col. 71. 41.) Le premier se termine souvent par le signe figuratif homme & le céraсте. J'ai été frappé de voir que dans un passage d'environ 50 signes qui dans les deux Manuscrits de Berlin semble être du même contenu, l'un de ces groupes est deux fois mis à la place de l'autre de manière qu'on doit les regarder comme rendant le même sens. (Voy. nr. 37. des groupes ci-joints) Le groupe nr. 38. ci-joint semble les réunir, puisqu'il place à la suite du caractère en question les deux consonnes m & s là où les deux groupes n'en offrent qu'un<e> seul<e> chacun.

Il est peut-être encore utile à observer que ce caractère est fréquemment précédé par le signe balance. (Déscr. de l'Ég. pl. 75. col. 15. p. 72. |col.| 43. 40. 25.)

Il résulte des exemples que je viens de citer, ainsi que d'autres qu'on peut y ajouter (Descr. de l'Ég. pl. 75. col. 3. pl. 73. col. 51. 44. 5. pl. 72. col. 40.) que ce caractère est, si non toujours, du moins ordinairement suivi d'un m, & très-souvent de la syllabe ma.

Vous aurez aussi remarqué, Monsieur, que le caractère en question est quelquefois accompagné (Déscript. de l'Ég. pl. 73. col. 5. pl. 72. col. 40.) de l'oiseau aquatique

qui tire un poisson de l'eau, caractère qu'on trouve aussi sans le poisson & de manière que l'oiseau semble seulement plonger son bec dans l'eau.

La circonstance que le caractère en question se trouve presque constamment accompagné de la lettre m, jointe à celle que cette lettre manque dans quelques répétitions du nr. 1. des groupes ci-joints) *[sic]* tandis que la voyelle a la suit toujours et sans aucune faute, m'a fait penser qu'il falloit prendre la consonne pour l'abréviation comme aimée & la voyelle qui se trouve aussi là où la consonne est omise, pour la lettre initiale du nom de la mère du défunt. Car si ce nom commençoit par la voyelle a, il étoit important de ne jamais l'omettre, attention qui pour une voyelle intermédiaire ne seroit guères ordinaire dans un Manuscrit hieroglyphique. Malgré la probabilité de ces raisons, je n'oserois point décider avec certitude, si le nom dont il s'agit ici, doit se lire Masritto, Asritto, ou Sritto seulement. Il est vrai que les noms propres dans les Manuscrits funéraires sont assez clairement signalés marqués par les caractères figuratifs & les noms de parenté, mais comme il arrive pourtant qu'un mot commun soit placé dans ce même espace, il auroit été beaucoup à désirer que pour le bien des lecteurs on n'eût pas accordé aux Rois seuls l'honneur des encadremens elliptiques. Les noms des divinités & des particuliers s'en trouveroient également bien.

Ce qui me rend encore douteux, si l'on doit détacher la lettre m du [249v] nom propre ou non, c'est que am <l'emploi du> participe ###, si l'on peut nommer participe la simple racine d'un verbe, seroit fait ici de manière, comme je ne le trouve dans aucun des exemples que Vous citez dans Votre Système. Car il voudroit dire ici généralement épouse chérie, sans désigner l'individu par qui elle fût aimée, tandis que dans Vos exemples, Monsieur, d' #####, ### #####, #####, ##### la personne qui porte cette affection, est toujours indiquée. Le doute m'est venu aussi, si la langue Copte permet un tel emploi, ou autorise au moins à le supposer dans l'ancien langage Egyptien.

Il faut avouer que la méthode de la langue Copte de former le participe & le passif, est extrêmement imparfaite. Cette langue ressemble dans ce point, comme dans plusieurs autres, aux idiômes des peuples les moins cultivés. Le sens passif est transformé dans un sens actif, et conserve néanmoins le régime qui lui est propre, le participe appelle à son secours le pronom relatif, et la difficulté est plutôt augmentée que diminuée par là. Car ce pronom aussi est fort imparfait dans la langue Copte, ainsi que dans toutes les langues peu cultivées. Il employe sans nécessité le pronom démonstratif, & peut souvent être confondu avec la conjonction du même son, on sort plutôt en même tems de conjonction ce qui est

très-remarquable, puisqu'en effet le pronom relatif est une conjonction transformée en pronom^[o]. Il est fort important, mais très-difficile en même tems de distinguer dans la langue Copte ce qui doit être attribué à la corruption des tems postérieurs de ce qui appartient à l'imperfection de l'organisation primitive. L'analogie générale des langues porteroit à croire que l'emploi fréquent du pronom relatif, & surtout de ce pronom joint au pronom démonstratif, fût plutôt propre aux tems postérieurs, & que l'ancien idiôme se servît davantage des formes primitives du verbe dans les différens emplois d'actif & de passif, de participe & de verbe conjugué. Lorsqu'on considère en effet que presque tous ces verbes Coptes servent en même tems de substantifs, et très-souvent encore de participes passifs (comme p.e. #####) on voit clairement qu'il faut abandonner les idées grammaticales que nous puissions dans les langues les plus cultivées que l'esprit humain soit jamais parvenu à former, & qu'il faut étudier le génie particulier de cet idiôme, c'est à dire la manière dont cette nation en particulier regardoit & traitoit les élémens du discours pour en former un ensemble. Or en suivant cette route, il me semble évident qu'un mot Copte ne désigne que l'idée en général, & que ce sont uniquement les affixes & crémens qui le marquent comme telle ou telle forme grammaticale en particulier. #### p.e. sera verbe avec #-#####, participe ou adjectif verbal avec l'article #####. & ainsi du reste. Si <Lorsqu'> un mot paroît sans ses affixes, il sera toujours incertain de quelle manière il devra être pris, à moins que l'usage ne lui ait assigné un sens déterminé. ##### p.e. a, selon le Dictionnaire de Lacroze, toujours un sens passif, mais cela ne peut être que la suite d'un usage introduit, car d'après sa forme ce mot pourroit être tout aussi bien actif que ##### [250r] qui au contraire ne semble jamais être employé dans un sens passif. Si la langue Copte n'a pas conservé l'emploi du verbe ### <###> dans un sens passif, comme Vous l'observez, Monsieur, (p. 155.) cela ne peut encore tenir qu'à *sic* l'usage; car ##### ou ##### qui est un verbe de la même genre, & venant de la même racine, est employé passivement. D'après le génie de la langue Copte, les verbes, à bien peu d'exceptions près, peuvent dans ces cas indifféremment adopter l'un ou l'autre sens. Le participe est rarement caractérisé par une terminaison particulière; il est au passif la racine du verbe joint à l'article accompagné quelquefois d'un pronom possessif, ou au pronom relatif, #####, #####, #####, à l'actif cette même racine conjuguée ainsi que le sens l'exige, sans ou avec le pronom relatif. Dans ce dernier cas l'affixe par lequel le verbe est conjugué, ne trouve pas place,

o) [Editor] Soll heißen: „participe“.

& la forme devient, ainsi que nous venons de le voir, entièrement la même que dans le sens passif.

Ce qui seul marque pour <lois> l'emploi dans le sens actif, c'est le régime placé, comme crément, à la fin du verbe, #####, #####. Ce crément est à l'accusatif, & ce cas ne peut être régi que d'un verbe actif. Il est vrai que ce suffixe pourroit aussi être pris pour le pronom possessif qui se place également quelquefois à la fin des substantifs. Car telle est la ressemblance de la langue Copte avec les idiômes des peuples peu cultivés, qu'elle employe, ainsi que celles-ci, en grande partie le même pronom comme pronom possessif auprès des Substantifs, & comme pronom, tenant lier le régime, auprès des Verbes. Mais je crois pourtant que cet emploi exigeroit toujours l'article au commencement du mot.

Il me paroît résulter de ce que j'e viens de dire, que le simple verbe dans sa forme primitive, sans affixes, ni créments, peut servir de participe soit actif, soit passif, quoique la langue Copte actuelle ne semble pas en offrir d'exemple, mais ajouter toujours soit l'affixe du sujet de l'action, soit le crément du régime du verbe, soit enfin le pronom relatif ou l'article. Vous paroissez partager cette même opinion, Monsieur, & dans les combinaisons de #####-###, #####-### le verbe n'est accompagné d'aucun des affixes dont la langue Copte a coutûme de l'entourer. Je doute même que cette dernière se serve de mots composés de ce genre, puisque je vois que des mots grecs #####, ##### cet. sont traduits par des circonlocutions.

La nature de l'ancien langage ne sembleroit par conséquent pas s'opposer à ce que le verbe, dénué de tout affixe, fut pris pour participe, et ##### ### comme nous l'avons ici, si le signe # n'appartient pas au nom propre, pourroit dire épouse chérie, même peut-être épouse aimante. Ce qui me fait hésiter seulement à embrasser cette opinion, c'est que, d'après l'analogie des phrases mentionnées ci-dessus, ces deux mots Coptes devroient présenter le sens de chéri par l'épouse, idée qui ne peut point trouver place ici.

[250v] Vous voyez, Monsieur, combien j'ai besoin d'être guidé par Vos lumières dans la lecture même d'un passage qui ne semble guères offrir de grandes difficultés.

Quoique je croye que les signes 20–22. du nr. 1. des groupes ci-joints doivent être prononcés to, j'avance néanmoins que les trois traits qui indiquent ordinairement un pluriel, ne laissent pas que de m'embarasser. J'ai pensé un moment que ces trois petites li caractères pourroient peut-être indiquer, comme c'est le cas dans le Man. de la Descr. de l'Eg. un titre de la divinité dont le nom entre dans celui de l'individu

défunt, mais dans ce cas l'omission de l'idée principale: Seigneur (des mondes ou des parties du monde) seroit trop violente. Je préfère donc de prendre les trois petites lignes perpendiculaire pour une manière de tracer fugitivement les signes qui dans le nr. 233 de Votre tabl. gén. se trouvent au dessous des deux bâtons, ou pour la voyelle i (nr. 45. de Votre Alphabet) de manière que le nom seroit Asritoi.

Dans le Man. de la Déscr. de l'Eg. où les trois traits existent également, le cas n'est pas tout à fait le même. Car il est question dans ce Manuscrit d'un pluriel, le caractère païs n'est pas répété (comme dans le nr. 370. de Votre tabl. gén.) et le signe du pluriel paroît être placé à la fin du groupe entier quoiqu'il se rapporte proprement à une partie de ce groupe seulement. Le groupe représente par là dans le nr. 370. une phrase & dans le Manuscrit mentionné un mot composé. Mais ce qui répugne à l'analogie d'autres langues, c'est que le mot qui est placé au pluriel, forme le première & non pas la dernière partie du composé.

Vous ne donnez point, Monsieur, (p. 145. 146. 343. nr. 370. du tabl. gén.) l'explication du segment de sphère, #, qui suit la lettre # tant dans le numero cité que dans le Man. de la Déscr. de l'Eg. Cette lettre ne peut point être ici un signe du sexe féminin, puisque ##### et ## sont des substantifs masculins. Mais ne pourroit-on pas y reconnoître l'abréviation du mot #### (## en dialecte sahidique) portion, partie, de façon que le sens complet du groupe serait: seigneur des trois régions, parties du monde?

2.,

Sur une légende royale d'Aschmounin.

J'ai parlé plus haut de la 14^{me} pl. du Voyage de M^f. le Comte de Minutoli qui vient de paroître ici. Il se trouve sur cette même planche un nom Royal répété plusieurs fois dont j'ai joint (nr. 40.) la copie à cette lettre, puisqu'il se pourroit que cet ouvrage ne se trouvât pas encore à Paris. L'éditeur, le Professeur Toelcken, en a tenté la lecture d'après Vos principes, Monsieur, qu'il ne connoissoit cependant que d'après Votre lettre à M^f. Dacier. Il [152r] hasarde la conjecture que ce nom soit Philippe. Mais par quelle raison la voyelle brève i bref de ce nom auroit-elle été allongée en deux sons # & #? J'ai cherché envain dans le catalogue des Rois de Manéthon^[p] un nom auquel on pourroit adapter les caractères hieroglyphiques, & j'ai voulu diriger Votre attention, Monsieur, sur cette légende, puisqu'elle est tirée d'Aschmounin, & que Vous observez dans Votre ouvrage (p. 388.) que Vous

p) |Editor| Zu Manetho und mit den unterschiedlichen Überlieferungen seiner Königsliste siehe W. G. Waddell (1940): *Manetho*, Cambridge (MA): Harvard University Press / London: William Heinemann. Diese Ausgabe wurde noch dreimal nachgedruckt, zuletzt 1964. [FZ]

manquez encore de moyens suffisans pour fixer l'époque des constructions de cet endroit.

Le voyage de [Niebuhr](#) que malheureusement je n'ai pas sous les yeux dans ce moment, contient aussi un cartouche que j'ai envain essayé de déchiffrer, & qui a cela de particulier que, quoique surmonté de l'abeille, il semble renfermer non pas le titre, mais le nom propre d'un Souverain.

3.,

Sur quelques Cartels ou Cartouches dans le Man. A.

Comme les Cartouches d'après Votre nouvel ouvrage, Monsieur, sont exclusivement destinés à renfermer des noms ou titres royaux, j'ai été étonné d'en trouver dans le Man. A. Mais je me suis convaincu bientôt de ce qu'ils n'y renferment jamais un nom propre d'un homme, mais un groupe d'hieroglyphes qu'on rencontre très-fréquemment dans les trois Manuscrits funéraires que j'ai devant les yeux.

Il y a quatre cartouches perpendiculairement posés, absolument semblables, dans la série même des hieroglyphes, et chacun de ces quatre cartouches porte la même légende. Deux autres, l'un posé perpendiculairement, l'autre horizontalement couché, faisant également partie des colonnes hieroglyphiques, sont vuides et un septième n'est tracé qu'à moitié, comme on en trouve également un dans le Man. de la Déscr. de l'Eg. pl. 73. col. 43.

La légende des quatre Cartouches mentionnés ci-dessus (nr. 41. des groupes ci-joints) est un groupe d'hieroglyphes qui, comme je viens de le dire, existe également dans le Man. B. (Tableau des 16. carées. Bande 4. Compart. 3.) et dans celui de la Déscr. de l'Eg. (pl. 74. col. 78.) La différence consiste seulement dans ce que ces deux Papyrus placent le signe figuratif dieu au lieu du caractère symbolique nr. 226. de Votre tabl. gén. et qu'ils employent d'autres signes du décès.

Je suis douteux sur l'espèce d'animaux à laquelle je dois attribuer la figure couchée que j'ai désignée généralement (nr. 41.) mais sur la forme de laquelle Vous ne sauriez rester incertain, puisqu'elle est absolument la même dans les deux Manuscrits de Berlin que dans celui de la Déscr. de l'Egypte. Les longues oreilles me la firent prendre d'abord pour un lièvre, mais je me suis aperçu plus tard que la queue courte de cet animal ne ressemble guères à celle de la figure. Un plus mûr examen me fait croire à présent que c'est un loup qu'on a voulu représenter. Car outre que la figure ressemble assez à cet animal, [251v] j'ai pu voir, comme je l'exposerai plus en détail ci-dessous, que le groupe d'hieroglyphes dont cet animal

forme la principale partie, se trouve dans un rapport particulier avec le dieu Osiris. Or il est connu ([Zoëga](#) de obeliscis. p. 307.) que le loup étoit un animal consacré à cette Divinité, ainsi qu'à l'Amenti en général.

Le groupe nr. 41. consiste évidemment en trois parties que les trois Manuscrits présentent souvent isolées. Ils réunissent aussi souvent les deux premières. (Descr. de l'Eg. pl. 74. col. 57. pl. 73. col. 79. où le caractère symbolique d'Osiris précède ces hieroglyphes. pl. 72. Tableau où ce groupe est placé dans un rapport évident avec l'image de ce dieu)

Le loup (car c'est ainsi que je nommerai l'animal en attendant d'être rectifié peut-être par Vos lumières) est suivi tantôt de deux lignes horizontales (Descr. de l'Eg. pl. 75. col. 131. 87. pl. 74. col. 122. 34. pl. 73. col. 110. 95. pl. 72. col. 112. 88. cet.) tantôt d'une ligne seulement (Ib. pl. 75. col. 129. 31. pl. 73. col. 59. 50. pl. 72. col. 86. 26. cet.) Après les deux lignes, & joint formant un signe composé avec la dernière d'elles, vient souvent le rectangle, m, soit strié (Descr. de l'Eg. pl. 73. col. 116. 77. pl. 72. col. 115. 102. 62.) soit en blanc (Ib. pl. 74. col. 26. où le caractère Osiris précède le groupe) suivi d² <du> bras qui équivaut à la voyelle a. Mais cette syllabe ma ne paroît pas appartenir au groupe lui-même, & n'est peut-être que la syllabe Copte ###, aimé. Le groupe se trouve plus souvent sans elle.

J'ai observé plus haut qu'il semble être en rapport particulier avec Osiris. J'ai cité plusieurs exemples où le nom de cette divinité le précède immédiatement, & ce qui me confirme surtout dans cette idée, c'est que dans le Manuscrit Parisien il se trouve immédiatement à côté de l'image d'Osiris. La petite colonne d'hieroglyphes, placée ainsi, réunit trois groupes qui semblent former trois qualifications ou titres d'Osiris, celui dont je parle, un second dont je ferai mention d'abord & qui forme la seconde partie du nr. 41. et un troisième qui n'est pas bien distinct dans le fac-simile du Manuscrit Parisien (Descr. de l'Eg. pl. 72. Tableau.) mais que je crois être le nr. 42. des groupes ci-joints. Il se trouve dans le Man. A. près de l'image d'Osiris, dans le Man. B. près de celle de la divinité à tête d'épervier. Ce groupe est lui-même composé, car les derniers quatre signes se trouvent très-souvent, & même habituellement sans les deux premiers. (Descr. de l'Eg. pl. 75. col. 120.) Un des tableaux du Manuscrit A. présente la défunte, une divinité que je crois être Horus, & une déesse dont la tête est surmontée d'un épervier, avec trois colonnes d'hieroglyphes dont la dernière qui semble appartenir à la Déesse, renferme le groupe dont je parle, tellement calligraphiquement développé que j'en ai joint une copie à cette lettre (nr. 43.) Je désirerois bien connoître Votre opinion sur ce groupe, & surtout sur son premier caractère.

La seconde partie du nr. 41. des groupes ci-joints indique évidemment la bonne Divinité, le Dieu de bonté, par excellence. M^r. Young a ainsi expliqué le premier signe (l.c. p. 158. nr. 152.) et Vous avez ap-|252r|prouvé, Monsieur, cette interprétation. (Syst. hier. p. 377. pl. 10. nr. 2. p. 197.) Je ne crois cependant pas devoir confondre cette épithète avec celle de l'#####µ## qui semble plutôt propre à Cneph dont il n'est pas question ici.

Le caractère dont je viens de parler, a dans le Man. B. seulement une ligne transversale, et ces deux signes semblent par conséquent homophones. Mais ce qui est plus étonnant, c'est que dans un groupe fréquent dans les deux Manuscrits, le Man. B. met une fois à la place du caractère, employé ordinairement, un autre dont la forme est très-différente (nr. 44. a. b. des groupes ci-joints)

Le<s> groupe |sic| nr. 44. a. c. d. semble<nt> pouvoir se lire sans difficulté:

#####

(##)#####

#####

& ces épithètes de bon roi de la terre et du ciel semblent pouvoir convenir à plusieurs divinités.

La dernière partie du groupe nr. 41. est formée par des signes de décès, & je suppose qu'ils doivent dans ce passage désigner l'individu défunt & son rapport avec la divinité, caractérisée par les qualifications précédentes.

La variante du premier de ces signes dans le nr. 41. m'a parû remarquable. Je ne me souviens pas d'avoir trouvé dans le Manuscrit de la Déscr. de l'Égypte un caractère semblable qui eût la forme renversée de celui qui est ordinairement le dernier dans le groupe indiquant qu'il est question d'une personne défunte. Le Man. B. en présente un que Vous trouverez, Monsieur, nr. 45. des groupes ci-joints.

Comme le même groupe d'hieroglyphes dans ces différens Manuscrits est entouré d'un encadrement elliptique et placé en ligne courante, je crois devoir regarder l'encadrement elliptique ou cartouche dans ce cas comme un simple ornement. On ne voit cependant pas la raison pourquoi il a été employé dans ce manuscrit de préférence aux deux autres.

Le cartouche tracé à moitié me semble être un hieroglyphe, comme les autres, & non pas un ornement seulement; il est peut-être un signe figuratif, comme il y a une stèle dans l'inscription de Rosette.

Je ne sai, si l'on ne devoit pas expliquer de la même manière les deux cartels entiers,

mais vides. Il Vous sera peut-être plus aisé d'en juger, Monsieur, si Vous consultez dans les nr. 46–48. ci-joints les hieroglyphes qui accompagnent ces cartouches.

Je m'aperçois, en relisant cette lettre, que les deux signes (nr. 278. 279. de Votre tabl. gén.) qui représentent l'idée demeure, habitation, ont très-souvent (p.e. nr. 13. des groupes ci-joints) après eux le céraсте qui est ordinairement le signe du pronom personnel. Ils semblent donc dénoter un substantif, & non pas un adverbe, comme |252v| j'avais crû pouvoir le supposer.

J'ai tâché de tracer les hieroglyphes dans les groupes ci-adjoints de manière à être parfaitement reconnoissables. Il n'y a que les figures d'oiseaux qui pourroient Vous causer quelque' embarras, Monsieur. J'espère cependant qu'en les citant d'après Votre Alphabet, les nrs. 4. 5. (a) 35. (o) & 55. (k) seront les seuls qui pourroient être confondûs. Tou<te>s les autres ont une forme si distincte qu'il seroit difficile de s'y méprendre.

Il ne me reste après une si longue lettre que de Vous présenter, Monsieur, mon excuse de Vous avoir fatigué de questions aussi minutieuses. Mais elles Vous prouverent l'attention avec laquelle j'ai suivi Vos recherches, l'intérêt qu'elles m'ont inspiré, & surtout la confiance que je mets dans Votre indulgence. Ma lettre pourra en même tems Vous servir à Vous indiquer les difficultés principales qui restent à vaincre à celui qui, après avoir étudié soigneusement Votre ouvrage, entreprend d'examiner de nouveaux textes hieroglyphiques, sans autre prétention que celle d'y appliquer fidèlement les principes que Vous avez exposé avec tant de clarté & de précision.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre

très-humble & très-obéissant

Serviteur,

Humboldt.

Tegel près de Berlin, ce 26. Juin, 1824.